

Préparation à l'agrégation de lettres modernes

Présentation

Conformément au décret du 28 mai 2010, l'obtention du master s'apprécie à la date de publication des résultats d'admissibilité au concours. Le département des Lettres de l'université Grenoble-Alpes prépare à l'ensemble des épreuves d'écrit et d'oral de l'agrégation de Lettres modernes.

En plus des cours de préparation aux épreuves écrites et orales (voir l'onglet Programme), les professeurs reçoivent pendant l'année les étudiants individuellement, pour les aider à organiser leur travail et à surmonter leurs difficultés propres. Un concours blanc est organisé au retour des vacances de Noël, et des interrogations individuelles sont proposées aux admissibles.

Un protocole d'emprunt spécifique garantit l'accessibilité des ouvrages nécessaires à la préparation dans les bibliothèques de l'université. Il est recommandé de lire le [rapport annuel des jurys de l'agrégation](#)

Admission

Depuis la session 2011, il faut être détenteur d'un master pour présenter le concours de l'agrégation. Conformément au décret du 28 mai 2010, l'obtention du master s'apprécie à la date de publication des résultats d'admissibilité au concours.

Les inscriptions à la préparation à l'agrégation ont lieu au mois de septembre. La procédure est dématérialisée et consiste en une inscription par Internet sur un site dédié. Inscription au concours externe de l'agrégation. Aucune inscription ni modification d'inscription par internet n'est admise en dehors des délais fixés par le Ministère. Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Salha Marie Agathe
agathe.salha@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Parent Aurélie
llasic-master-CA@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

La préparation au concours de l'Agrégation de Lettres modernes proposée à l'université Grenoble-Alpes comporte :

- Préparation aux épreuves écrites (de mi-septembre à fin février)
- Cours de littérature française et de littérature générale et comparée sur les auteurs au programme : 10 séances de 2 heures pour chaque auteur, 20 séances de 2 heures pour chaque question au programme
- Cours d'ancien français (20 séances de 2 heures et un cours magistral de phonétique et de morphologie) et de grammaire et stylistique sur les textes au programme (5 séances de 2 heures par auteur)
- Entraînement à la version latine ou grecque et à la version de langue vivante étrangère
- Entraînement à l'épreuve dite « improvisée », explication littéraire d'un texte français pris hors du programme
- Préparation aux épreuves orales (d'avril à début juin)
- Cours et exercices d'entraînement à l'explication de texte, au commentaire de textes et à la leçon sur les œuvres au programme et hors programme
- Interrogations collectives et individuelles des candidats admissibles dans les conditions exactes du concours

> La bibliographie de base et des conseils sur le travail à effectuer durant l'été sont disponibles auprès du secrétariat de l'UFR